

Communiqué commun des Unions Départementales



POUR LA DEFENSE DE L'EMPLOI POUR L'ARRÊT DES LICENCIEMENTS POUR LE RETRAIT DU PACTE DE RESPONSABILITE POUR L'AUGMENTATION DES SALAIRES

Comme dans l'ensemble du pays, les plans de licenciements, les fermetures d'usines et d'entreprises continuent de toucher régulièrement les salariés d'Angers, du département :

⇒ Technicolor, Les Ardoisières, Thyssen, Altia, SVA, CBI (ex-Bosch) en sont les derniers exemples.

Depuis des années, au nom de l'emploi, les gouvernements successifs n'ont cessé d'accorder des exonérations de cotisations sociales et fiscales aux employeurs, qui s'élèvent désormais à 220 milliards d'euros par an, sans que ceci se traduise par la baisse du chômage, mais au contraire par une augmentation de celui-ci..

220 milliards d'euros qui vont grossir les profits. La France est la championne d'Europe des dividendes versés aux actionnaires des entreprises du CAC 40.

Ces mêmes gouvernements appliquent des politiques d'austérité à l'encontre des salariés. Ces politiques ralentissent l'activité économique et la croissance.

En réalité, ce sont les banques et les grands groupes qui gouvernent.

Résultat : Toutes ces aides ne servent à rien, sinon à enrichir les riches, appauvrir les pauvres et accroître le chômage.

Loin d'en tirer les conséquences, le gouvernement aggrave les politiques précédentes et répond aux exigences du MEDEF avec la mise en œuvre du pacte de responsabilité.

A ce titre, le patronat va percevoir 41 milliards de nouvelles aides financées par 50 milliards d'économies : 18 milliards dans le budget de l'Etat, 11 milliards de baisse des dotations aux collectivités territoriales, 10 milliards dans la branche maladie de la Sécurité Sociale et 11 milliards dans les allocations familiales, les retraites et l'assurance chômage.

A l'évidence, ces nouvelles mesures ne peuvent qu'aggraver la situation de l'emploi dans notre localité, notre département, le pays.

A aucun moment, le gouvernement n'intervient pour sauvegarder telle entreprise ou bloquer tel plan de licenciements. Mais, il ne manque pas une occasion de répondre aux demandes de déréglementation du patronat comme celle concernant le travail du dimanche.

**Pour toutes ces raisons, les Unions Départementales CGT, FO et la FSU
appellent à manifester**

le samedi 13 décembre 2014 à 10 h 30 - place Leclerc à Angers.

Angers, le 10 décembre 2014